

Il ne faut contraindre aucune production bas carbone sur notre territoire, sous peine de restreindre la nécessaire massive électrification des usages

Guerre de tranchées entre le nucléaire et le solaire pour la Programmation de l'énergie

Ça chauffe !

Le gouvernement a lancé, le 7 mars, la consultation finale du public autour du **projet de feuille de route énergétique de la France**, qui prévoit notamment des ajustements sur l'énergie solaire. Le décret d'application de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) sera publié d'ici à la fin du mois.

Irène Inchauspé

ENFIN ! On devrait savoir bientôt quelle sera la place donnée dans notre bouquet énergétique au nucléaire, aux éoliennes et aux panneaux solaires d'ici à 2035. Le décret d'application de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) devait sortir à la fin de l'année dernière, mais, péripéties politiques obligent, il sera publié d'ici à la fin du mois. Le texte doit encore être examiné le 27 mars par le Conseil supérieur de l'énergie, après avoir fait l'objet de nombreuses concertations depuis 2022 et avoir été soumis, déjà, à une participation du public en fin d'année 2024.

Selon ce projet de texte, la part des énergies fossiles (pétrole, gaz...) tombera, dans la consommation finale, à 42% en 2030, contre 60% en 2022. Depuis janvier, il a fait l'objet de plusieurs avis critiques. Le Haut Conseil pour le climat a ainsi alerté sur ses insuffisances, tandis que l'Autorité environnementale a réclamé une politique plus ambitieuse pour atteindre les objectifs européens. Les Vingt-Sept ont adopté, en 2021, un plan de bataille pour le climat, avec un ensemble de mesures, baptisé « Fit for 55 » en référence à l'objectif de 55% de réductions d'émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici à 2030, déclinés par secteurs, par rapport à 1990.

« A l'évidence, la PPE porte certains stigmates, dont l'absence de continuité politique. Le processus d'élaboration a traversé plusieurs gouvernements, ce qui a compliqué l'adoption d'une loi de programmation cohérente », juge Patrice Geoffron, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine PSL.

Faux débat. Le Haut-Commissaire à l'énergie atomique, Vincent Berger, s'est lui aussi joint au concert des critiques. Dans un avis destiné au gouvernement, non publié mais rapporté le 3 mars par *Les Echos*, il estime que « la stratégie volontariste de l'offre fait peser un risque de surproduction [d'électricité] si les possibilités d'exportation ne sont pas au rendez-vous ». Cette surcapacité serait « très pénalisante pour le consommateur ou pour le contribuable », raison pour laquelle il prône une revue à la baisse de la croissance du photovoltaïque dans la PPE.

Nucléaire contre photovoltaïque, est-ce bien le moment ? Thomas Veyrenc, directeur général économie, stratégie et finances de RTE (gestionnaire du réseau électrique) juge que non. Le 4 mars, sur le réseau social LinkedIn, il a critiqué le caractère « picrocholin » des dé-

« Le gouvernement commet une erreur de court terme : aujourd'hui, il n'y a pas assez de demande d'électricité, alors on réduit le solaire. Mais considérer que cette demande va continuer à baisser signifie que l'on prévoit un échec de la transition écologique »

bats sur le pourcentage exact de nucléaire et de renouvelables dans le bouquet énergétique, par rapport à l'enjeu « essentiel d'accélération de l'électrification pour sortir des fossiles », rappelant que gaz et pétrole constituent encore la large majorité de l'énergie consommée dans le pays.

Début février, un projet d'arrêté réduisant le soutien public tarifaire pour les projets photovoltaïques de petite et moyenne taille a été mis sur la table. Le texte a suscité une levée de boucliers de la filière, mais aussi des artisans du bâtiment, et de la FNSEA, puisqu'il s'agit dans 20% des cas de panneaux solaires

posés sur les toitures de particuliers et à 80% de ceux couvrant les hangars agricoles. Cette forme d'agrivoltaïsme a beaucoup d'avantages. Elle permet de gagner vite des capacités de production sans artificialisation des sols et sans grignoter la surface agricole. « Face aux critiques, soyons clairs : nous ne reculons pas, nous structurons les aides pour le photovoltaïque », s'est défendu Marc Ferraci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, le 18 février, toujours sur LinkedIn.

L'énergie solaire est le coupable idéal, dans un contexte où l'électrification des usages peine à décoller et où les surcapacités de production aux heures creuses de la journée entraînent des prix négatifs sur les marchés de gros de l'électricité. Donc des revenus moindres pour les énergies de base comme le nucléaire... Le 6 mars, lors de la séance du Conseil supérieur de l'énergie consacrée en partie à l'arrêté tarifaire solaire, le gouvernement a annoncé un groupe de travail pour un appel d'offres simplifié pour le segment de production de 100-500 kilowatts (kW). Il propose

deux options de participation et vise une entrée en vigueur en juillet. De son côté, la filière du solaire a appelé l'exécutif à revoir sa copie.

« Le gouvernement commet une erreur de court terme : aujourd'hui, il n'y a pas assez de demande d'électricité, alors on réduit le solaire. Mais considérer que cette demande va continuer à baisser signifie que l'on prévoit

« Si la France devait, transitoirement, produire trop d'électricité, elle l'exporterait »

un échec de la transition écologique, qui suppose une électrification massive des usages », estime Jules Nyssen, président du Syndicat des Énergies Renouvelables. « Si la France devait, transitoirement, produire trop d'électricité, elle l'exporterait », ajoute Patrice Geoffron. Les

exportations d'électricité ont rapporté 5 milliards d'euros à notre pays en 2024.

Réduire les objectifs de production d'énergie solaire alors que partout dans le monde, c'est l'inverse qui se produit, n'est donc pas une bonne idée, au moment où l'effort de guerre risque de pénaliser le développement de solution de décarbonation. « Les États-Unis et la Russie étant sur le podium des producteurs mondiaux de pétrole et de gaz, continuer à importer 99% de notre pétrole et 96% de notre gaz est une menace au moins aussi préoccupante et plus plausible, à court terme que les perspectives d'agression militaire », juge Patrice Geoffron.

Lors de sa conférence de presse après le sommet de l'Union européenne pour l'Ukraine, Emmanuel Macron a indiqué sa préférence pour un grand emprunt commun. Qui devrait, selon lui, permettre de financer les dépenses militaires, celles pour l'intelligence artificielle (IA) et celles... permettant la « décarbonation de nos économies ». Tout n'est pas perdu.

@iinchauspe X



Pour les trajets courts, privilégiez la marche